Image not found or type unknown

Concurrence installation nouveau commerce

Par **Langay Maxime**, le **26/10/2016** à **15:58**

Bonjour à tous,

Nous sommes propriétaires d'un commerce de restauration rapide à emporter spécialisé dans la crêperie en plein centre ville (crêpes et gaufres maisons) depuis presque 10 ans et le commerce a ouvert dans les années 60.

Les autres commerces sont des boutiques de prêt à porter, banques, bars et restaurants.
Ces derniers ont petit à petit,commencé à commercialiser des crêpes et gaufres (non maison).

Mais depuis quelques mois, un autre commerce a ouvert, au bout de la rue (environ 100-150 mètres) qui devait commercialiser uniquement des produits de type confiserie mais maintenant s'ajoute des crêpes et gaufres maisons.

Nous nous interrogeons sur le droit à la concurrence vis-à-vis de ce concurrent.

Nous vous remercions par avance pour vos échanges.

Par **Dalma**, le **26/10/2016** à **16:45**

Bonjour,

Et quelle est votre question, précisément ?
S'il s'agit de savoir si un autre commerce que le votre peut vendre des crêpes maison, la réponse est oui.

Par **Langay Maxime**, le **26/10/2016** à **16:50**

Bonjour,
Nous vous remercions pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés